

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/06/2025

L'APPEL DU 18 JUIN 1940 – LE MANUSCRIT DU GÉNÉRAL DE GAULLE ENTRE AUX ARCHIVES NATIONALES

18 juin - 1^{er} septembre 2025 | Archives nationales | Paris - hôtel de Soubise (entrée gratuite)

Inauguration presse le 17 juin 2025 à 10h

Londres, 18 juin 1940. Sur les ondes de la BBC, le général de Gaulle exhorte les Français à refuser l'armistice et à poursuivre la lutte contre l'occupant nazi. Bien que peu entendu le jour même, l'Appel du 18 juin marque le point de départ symbolique et politique de la France Libre.

Document majeur de l'histoire de France, le manuscrit de l'Appel du 18 juin, jusqu'alors conservé en mains privées, vient d'entrer aux Archives nationales. Soucieuses de permettre au public de s'approprier ce témoignage exceptionnel, les Archives nationales ont souhaité le présenter immédiatement, offrant ainsi à chacun une rencontre directe et sensible avec un moment clé de notre histoire récente.

L'Appel

Après huit mois de « drôle de guerre », malgré quelques victoires françaises, l'invasion allemande ne peut être stoppée : le 14 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Paris tandis que le gouvernement se replie à Bordeaux. Le 17 juin, la demande d'armistice du maréchal Pétain est diffusée à la radio française. Le même jour, Charles de Gaulle sollicite la possibilité de s'exprimer à la BBC. Nommé sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre le 5 juin, il a participé aux discussions diplomatiques menées avec l'Angleterre pour maintenir la France dans le conflit. Déjà familier des cercles gouvernementaux britanniques, ce n'est donc pas un inconnu pour Churchill, ce qui facilite sa prise de parole à la radio anglaise.

L'Appel, dont l'enregistrement n'a pas été conservé, est diffusé le soir du 18 juin 1940. Charles de Gaulle, analysant la situation militaire française à long terme et dans la perspective d'une guerre mondiale, expose les raisons d'espérer la victoire finale envers et contre tout. Il invite les militaires français, ainsi que les ingénieurs et ouvriers des industries d'armement qui se trouveraient en Grande-Bretagne, à se mettre en rapport avec lui afin de continuer le combat aux côtés des alliés britanniques.

L'engagement

L'allocution radiophonique du 18 juin est relativement peu entendue et n'est que peu relayée par la presse française. Dès le 22 juin, le général de Gaulle reprend la parole à la BBC, appelant de nouveau les Français à refuser l'armistice et à le rejoindre. Les premiers engagés rallient la France Libre par des moyens de fortune, notamment par la mer ou par les airs.

Début du mois d'août 1940, une proclamation du général de Gaulle est placardée sur les murs de Londres. Face au gouvernement du maréchal Pétain qui a entériné la défaite de la France en signant l'armistice, puis remplacé la III^e République par un « État français » bientôt engagé dans la collaboration avec l'occupant, de Gaulle entend rallier tous ceux qui refusent la défaite et veulent résister aux Allemands. Ce nouvel appel, prenant la forme d'une affiche de mobilisation générale, s'appuie sur les mêmes arguments stratégiques que le précédent. Il se distingue par une formule devenue emblématique : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! ».

Un idéal

Tout au long de la guerre, les commémorations du 18 juin rappellent le refus de la défaite, rendent hommage aux morts et saluent le courage des résistants qui risquent leur vie pour la liberté.

Après la guerre, le 18 juin demeure une date hautement symbolique, même si le général de Gaulle se refuse à être « l'homme d'une seule date ». Vingt ans après 1940, c'est ce jour qui est choisi pour l'inauguration du Mémorial de la France combattante, édifié au mont Valérien. Enfin, par un décret de 2006, le 18 juin devient « journée nationale commémorative », signe que la portée de « l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » reste profondément significative pour notre société.

Commissariat scientifique

- **Aude Roelly**, responsable du département de l'Exécutif et du Législatif, Archives nationales.

Commissariat technique

- **Christophe Barret**, chargé d'expositions au département de l'Action culturelle et éducative, Archives nationales.

Archives nationales

60, rue des Francs-Bourgeois

Métro : Hôtel-de-Ville (ligne 1), Rambuteau (ligne 11),

Arts et Métiers (ligne 3).

Bus : lignes 29 et 75, arrêt « Archives-Haudriettes »

ou « Archives-Rambuteau ».

Entrée libre et gratuite

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 14 h à 19 h

Fermé le mardi et le 1^{er} mai

À propos des Archives nationales

Les Archives nationales, établissement du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Contact presse Archives nationales

Marie LAGRAVERE

marie.lagravere@culture.gouv.fr

07 60 68 89 40